

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 FÉVRIER 2020**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28/01/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 10/02/2020

**Délibération n° D-2020-23**

Maintenance de l'éclairage des stades, parkings et installations  
temporaires diverses pour la Ville de Niort - Autorisation de  
souscrire le marché

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Romain DUPEYROU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

**Excusés :**

Monsieur Michel PAILLEY, Madame Fatima PEREIRA.

**Direction de la Commande Publique et Logistique**

**Maintenance de l'éclairage des stades, parkings et installations temporaires diverses pour la Ville de Niort - Autorisation de souscrire le marché**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a notifié un marché public global de performance concernant la réalisation de travaux, la gestion, l'exploitation et la maintenance de l'éclairage public le 17 mai 2018. Cet accord-cadre a pour objet d'améliorer le patrimoine d'éclairage et de diminuer les coûts de fonctionnement et de l'énergie. Son champ d'intervention porte sur l'éclairage de l'espace public. Les prestations de maintenance d'éclairage, en dehors de ce périmètre, et autres installations électriques provisoires, ne sont pas couvertes par ce marché.

Le présent marché a donc pour objet l'exécution de prestations diverses liées à de la maintenance de l'éclairage hors espaces publics et à des installations événementielles provisoires tels que : pose ou dépose de banderoles d'associations niortaises, installations d'appareil d'éclairage pour des événements spécifiques, pose ou dépose de mât et potence de feux tricolores, changement d'ampoules pour les candélabres des stades ou parkings sur le territoire de la Ville de Niort.

Les prestations à réaliser sont de deux ordres :

- les prestations d'entretien, de maintenance, récurrentes ;
- les prestations d'urgence notamment lors d'événements.

Ces prestations feront l'objet d'un accord-cadre mono attributaire. Il sera passé pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Son montant minimum annuel sera de 40 000 € TTC. Le montant estimatif s'élève à 80 000 € TTC par an.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'étendu des besoins définis ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE